

Public-cible

- Magistrats des chambres des mises en accusation et des chambres du conseil
- Juges d'instruction
- Magistrats du siège traitant des dossiers pénaux en matière de terrorisme et autres dossiers ayant un lien avec le terrorisme
- Magistrats de parquet de référence en matière de terrorisme et autres magistrats intéressés

Objectif et compétence

Cette formation a pour but de présenter le cadre juridique et la jurisprudence d'une part, ainsi que d'appréhender les facteurs sociologiques, dont l'impact d'une évolution sociétale impliquant parfois des mineurs d'âge, sur la conduite et l'aboutissement d'un dossier, d'autre part.

Après avoir suivi la formation les participants sont capables de :

- Comprendre le cadre légal belge et la réglementation internationale relative au terrorisme
- Etablir des liens entre la lutte contre le terrorisme et le respect des droits de l'homme
- Faire la différence entre les principales tendances terroristes
- Comprendre le financement du terrorisme et ses répercussions
- présenter les missions de diverses organisations nationales pertinentes

Compétence : Lors de cette formation, la compétence technique-judiciaire 'Droit pénal, droit de procédure pénale et criminologie' sont développées.

Date

Mercredi 3 décembre et jeudi 4 décembre 2014 (de 9h à 17h30)

Lieu

Institut de formation judiciaire – avenue Louise 54 – 1050 Bruxelles

Remarques

Une traduction simultanée sera assurée.

La formation forme un tout et l'inscription se fait pour les deux jours. Les aspects juridiques et les éléments sociologiques sont entrelacés et inséparables pour comprendre la problématique du terrorisme d'inspiration religieuse.

Les magistrats qui désirent un complément d'information ou désirent poser une question spécifique aux orateurs peuvent adresser leur mail à jimmy.compper@igo-ifj.be

Programme

1) Mercredi 3 décembre 2014

Président : Monsieur **Bernard MICHEL**, magistrat fédéral

[Traduction simultanée assurée]

- 9.15 ***Accueil et introduction***
Conférencier :
Monsieur **Bernard MICHEL**, précité
- 9.30 ***Le cadre légal Belge et la jurisprudence***

Conférencier :
Monsieur **Jean-Marc TRIGAUX**, magistrat fédéral et madame **Wenke ROGGEN**, magistrat fédéral et monsieur **Jan KERKHOFS**, magistrat fédéral
- 11.00 Pause-café
- 11.15 ***Le cadre légal Belge et la jurisprudence (suite) : exemples concrets***
- 12.30 Fin de matinée et lunch
- 13.30 ***La coopération internationale***
Conférencier :
Madame **Berta BERNARDO MENDEZ**, juge d'instruction spécialisé en matière de terrorisme au tribunal de première instance francophone de Bruxelles et monsieur **Bernard MICHEL**, magistrat fédéral
- 15.00 Pause café
- 15.15 ***Le respect des Droits de l'Homme et la lutte contre le terrorisme***
Conférencier :
Madame **Stéphanie GRISARD**, co-agent du Gouvernement devant la CEDH
- 16.15 ***Le financement du terrorisme***
Conférenciers:
Monsieur **Philippe DE KOSTER**, Président-suppléant de la Cellule de Traitement des Informations Financières (CTIF) et monsieur **Eric RYSERMANS** de la police judiciaire fédérale de Bruxelles, au sein du DGJ/DJP/Terro
- 17.15 Questions & Réponses
- 17.30 Fin de la séance.
-

2) Jeudi 4 décembre 2014

Président : Madame **Berta BERNARDO MENDEZ**, juge d'instruction spécialisée en matière de terrorisme au tribunal de première instance francophone

9.15 Accueil et introduction

Conférencier :

Madame **Berta BERNARDO MENDEZ**, précitée

9.30 ***Les missions des différentes organisations impliquées dans la lutte contre le terrorisme***

- L'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (OCAM)
- Le cadre juridique de la Sûreté de l'Etat (VSSE)
- Le Service Général du Renseignement et de la Sécurité (SGRS)
- La police judiciaire fédérale (DGJ/DJP/terro)

Conférenciers:

Monsieur **Joris De BAERDEMAEKER**, chef de service à la police fédérale judiciaire, madame **Nadine MEUNIER**, directeur-adjoint de l'OCAM, madame **Hilde LEMMENS**, juriste à la Sûreté de l'Etat (VSSE) et monsieur **Dirk JANVIER** (p.p du lieutenant – général Testelmans), du SGRS

11.00 Pause-café

11.15 ***Le plan radicalisme***

Conférencier :

Monsieur **Tarik FRAIHI**, analyste stratégique au sein de l'organe de coordination pour l'analyse de la menace (OCAM) et Madame **Toria FICETTE**, expert à l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (OCAM)

12.30 Fin de matinée et lunch

13.30 ***Le terrorisme international d'inspiration religieuse : l'exemple de la Syrie***

Conférencier :

Monsieur **Jean-Pierre FILIU**, professeur d'études moyen-orientales à Sciences Po-Paris, spécialiste de la Syrie

15.15 ***Le contexte belge et les implications***

Conférencier: Monsieur **Nicolas NEUBERG**, analyste responsable de l'équipe terrorisme sunnite international, Sûreté de l'Etat.

16.00 Pause-café

16.15 ***ETAT ISLAMISTE, un conflit djihadiste totalitaire : profil et menaces des Belges***

Conférencier :

Monsieur **Matthias BIESEMANS**, analyste stratégique à l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (OCAM)

17.00 Questions & Réponses

17.30 Fin de la séance.
